

LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE
Villa Marguerite Duras

Du 6 juin 2023 au 1^{er} août 2023 au Cambodge

Ce programme bénéficie de l'appui du Fonds de dotation la Petite Escalère



Photo : Flore, Petite figure décorative sur fond ornemental (2021)

L'Institut français du Cambodge (IFC) lance son deuxième appel à candidatures pour sa résidence d'écriture « Villa Marguerite Duras ». Cette deuxième édition sera consacrée à l'accueil d'une autrice/auteur.

Villa Marguerite Duras

Femme de lettres lauréate du prix Goncourt en 1984 pour « L'amant », l'auteure s'est brillamment investie dans de nombreux domaines, la littérature, le cinéma, le théâtre, le journalisme, jusqu'à l'écriture pour la jeunesse. Engagée dans de nombreuses causes : féminisme, lutte contre la guerre d'Algérie, revendication du droit à l'avortement, elle compte aujourd'hui parmi les auteurs les plus étudiés, certains de ses textes étant traduits dans plus de 35 langues. Nous souhaitons ainsi lui rendre un nouvel hommage en baptisant la résidence d'écriture Phnompenhoise de son nom.

Ce programme de résidence d'écriture compte parmi les événements phare de l'IFC. Il accueille chaque année 3 autrices/auteurs en résidence pour une durée maximale de 8 semaines. Cette nouvelle résidence d'écriture contribue à renforcer le soutien de l'IFC à l'écriture, à la traduction et à l'édition, déjà engagé auprès de partenaires tels que le Sipar¹ et le salon du livre du Cambodge.

L'objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle dynamique autour de l'écriture, en phase avec le Cambodge d'aujourd'hui, et d'amplifier l'émergence locale du secteur éditorial, pour une meilleure influence à la fois de la culture et de la langue françaises. Défendre et soutenir le livre, première industrie culturelle française, constitue en effet un véritable enjeu éducatif et interculturel, dans un pays où la majorité de la population a moins de 30 ans.

OBJECTIFS DU PROGRAMME "VILLA MARGUERITE DURAS"

- Favoriser la circulation des artistes et des idées dans une approche régionale ;
- Impulser un travail de création nourri par des relations interculturelles élargies ;
- Offrir aux lauréats des lieux de travail et de résidence variés, des grandes villes du Mékong aux campagnes vietnamiennes et cambodgiennes ;

¹ Depuis 40 ans, Sipar est engagé auprès des populations les plus défavorisées du Cambodge. Centrée sur le développement de la lecture et la lutte contre l'illettrisme, cette ONG française opère depuis 31 ans dans toutes les régions du Cambodge avec un seul objectif : faire du livre un levier d'éducation, le porter et le rendre accessible aux populations les plus démunies.

- Favoriser les rencontres avec des publics distincts, et avec des scènes artistiques locales diversifiées ;
- Permettre la création d'œuvres singulières, à la croisée de trois pays et de trois cultures.

MODALITÉS

- Création littéraire contemporaine : fictions, roman, bandes dessinées, poésie...;
- Résidence d'écriture d'une durée de 8 semaines au Cambodge ;
- Production d'un texte/roman graphique qui fera l'objet d'une traduction en khmer dans une collection dédiée, intitulée « Le monde extérieur : Outside », en référence à l'œuvre éponyme de Marguerite Duras (une cession de droits non exclusive sera demandée pour la publication).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être de nationalité française, ou résident.e en France depuis au moins 5 ans ;
- Être dégagé.e de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence ;
- Avoir déjà été publié.e à compte d'éditeur.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Rémunération en droits d'auteur (net), affiliation URSAFF nécessaire :

- Une allocation de résidence sur la base de 400 € hebdomadaires (8 semaines Cambodge soit 3 200 €) ;
- Commande d'un texte 800 € euros net (éd. livret collection Sipar/IFC, 15 000 signes environ) ;
- Prise en charge des frais liés au voyage : billet d'avion aller-retour.

Le logement est pris en charge par l'Institut français du Cambodge :

Un appartement indépendant situé dans le parc de l'Ambassade de France et un studio d'écriture. Le/la résident.e aura également la possibilité de séjourner à l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) à Siem Reap, ou encore à l'antenne de l'Institut français à Battambang en lien avec l'école d'art (arts visuels et cinéma d'animation) gérée par l'ONG Phare Ponleu Selpak.

ENGAGEMENTS DU / DE LA LAURÉAT.E

- Concourir à la vie de l'Institut français du Cambodge : le/la résident.e s'engage à consacrer l'équivalent d'une demi-journée par semaine au partage de son travail avec le public (groupes scolaires ou autres) sous différentes formes : rencontres, lectures, ateliers d'écriture (à déterminer).
Un partenariat avec l'unique librairie française, Carnet d'Asie, installée à l'IFC peut être envisagée pour les rencontres.
- Dégager du temps pour un échange avec les acteurs du livre.
- Souscrire une assurance durant l'exécution de la présente résidence, la responsabilité de l'Institut ne pouvant être engagée vis-à-vis du / de la résident.e en matière de dommages aux tiers, ni d'accidents du travail le/la concernant. Le/la résident.e est réputé.e avoir souscrit à cet effet les assurances nécessaires, incluant une assurance rapatriement international, avant son arrivée en Asie.
- Le/la résident.e atteste par ailleurs être habilité.e à exercer son activité. En aucun cas l'Institut ne saurait être tenu pour responsable du non-paiement de charges sociales ou salariales.
- La/le résident.e s'engage à travailler de manière prioritaire sur le projet présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury.
- À l'issue de la résidence, la/le résident.e devra présenter une restitution publique au format libre.

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAMBODGE S'ENGAGE À :

- Offrir un accompagnement aux auteurs pendant la durée de la résidence afin de les mettre en réseau avec les principaux acteurs impliqués dans leur projet artistique ;
- Fournir une aide aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour, fournir un appui à la traduction et à l'interprétariat ;
- Mettre à disposition les espaces culturels de l'IFC, notamment la médiathèque, le cinéma, un studio d'écriture... (pendant les horaires d'ouverture) et, éventuellement, fournir un ordinateur et une imprimante.
- Valoriser, communiquer et faciliter la circulation des textes issus de la résidence.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans un seul document PDF, les textes seront rédigés en français :

- **Descriptif du projet** précisant les motivations du séjour ; les thèmes d'écriture ; l'intérêt de la résidence dans le parcours et les éventuels projets d'édition (4 500 signes maximum)
- **Portfolio** (extrait de textes publiés, d'articles ou dessins, liens vers des sites, extraits vidéos..., 8 pages maximum)
- **CV**
- **Le formulaire d'inscription** dûment rempli, joint à l'appel à candidature.
- **Pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport – copie recto verso)
- **Attestation sur l'honneur** datée, signée et accompagnée de la mention « *Bon pour accord* », certifiant :
 - L'acceptation des conditions générales et du règlement ;
 - Que vous êtes l'auteur des œuvres mentionnées dans votre dossier.

Date limite de dépôt de candidature : 16 avril (minuit heure française)

5 mai 2023 : jury de sélection

6 juin 2023 : la/le lauréat.e arrive au Cambodge

1^{er} août 2023 : fin de la résidence

LES MODALITÉS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury international procédera à la sélection du/de la lauréat.e ; il sera composé d'un membre de l'Institut français de Paris, de membres de l'IFC, de l'Attachée de Coopération et Action Culturelle et Directrice déléguée de l'Institut français du Vietnam, d'un représentant de la fondation « La Petite Escalère », et de représentants des scènes littéraires locales.

Critères de sélection :

- Le parcours professionnel du candidat ;
- La qualité et les perspectives du projet, son rapport au Cambodge.

Annnonce des résultats : le nom du/de la lauréat.e sera communiqué dès la finalisation des délibérations du jury, au plus tard le 10 mai 2023.

ÉVALUATION DE LA RÉSIDENCE

Dans une perspective d'auto-analyse et d'amélioration de leurs pratiques, les structures membres s'engagent à réaliser avec le/la résident.e un bilan partagé du séjour, permettant d'offrir des retours critiques sur l'ensemble des modalités de la résidence.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires :

villa.duras@institutfrancais-cambodge.com

Le programme « Villa Marguerite Duras 2023 » bénéficie de l'appui du fonds de dotation « La Petite Escalère ».²

² Le fonds de dotation La Petite Escalère a pour mission de promouvoir et encourager l'expérimentation et la création artistiques contemporaines sous toutes leurs formes. La Petite Escalère soutient et accompagne les créateurs et les organismes culturels dans le cadre de résidences d'artistes, de publications et d'éditions, d'expositions, d'installations et de productions... La Petite Escalère apporte également son aide à des projets et des structures dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous – jeunes, publics fragilisés, isolés ou éloignés de l'offre culturelle. Le fonds de dotation a soutenu le jardin de sculptures La Petite Escalère (2011 – 2020) et créé et financé la plateforme éditoriale Sculpture Nature (2014 – 2019).